

Edition du "REVEIL DU NORD" 110 bis, rue de Paris, LILLE. Bureaux à PARIS 43, boulevard Haussmann (7^e)

La plus forte vente de la région

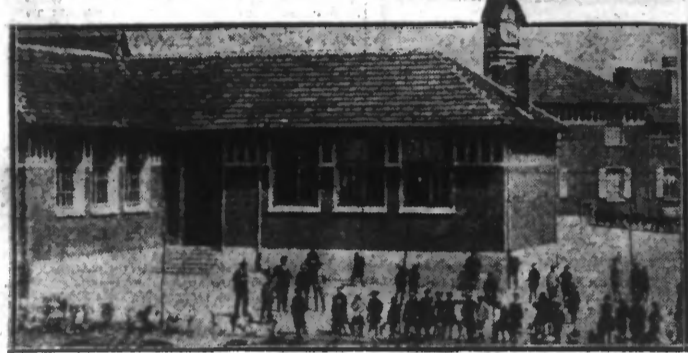
Directeur : Eug. GUILLAUME

ROUBAIX : 9-52 48, rue de la Gare, 48 TOURCOING : 9-26 15, rue Nationale, 17

UNE VILLE-CHAMPIGNON : AULNOYE

Sa population est passée depuis 1914, de 3.000 à 5.000 habitants. On estime qu'elle sera de sept mille habitants, dans deux ans.

AULNOYE s'étrangle dans ses murs ! Cette petite ville a vu sa prospérité à différents moments de son histoire, mais elle est aujourd'hui dans une situation critique. Sa population est passée de 3.000 à 5.000 habitants en 15 ans. On estime qu'elle sera de sept mille habitants dans deux ans. Cette situation est due à la construction de nouvelles habitations et à l'arrivée de nouveaux habitants.



L'ÉCOLE DES GARÇONS DE LA CITÉ DES CHEMINOTS D'AULNOYE

C'est ce qui ressort des déclarations mêmes que nous a faites M. Gaston Vusté, maire de la ville. La population qui était en 1914 de 3.000 habitants, est actuellement de 5.000. Dans deux ans, je l'affirme, elle atteindra 7.000.

Ville-Champignon

Ville-champignon, c'est une ville qui mérite ce nom. On ne l'a pas vu surgir de terre, comme les villes américaines, pour abriter un court laps de temps des dizaines de milliers d'habitants. Sagement, lentement, le chiffre de la population est monté, croissant normalement avec les ressources communales.

La Cité des Cheminots

C'est ainsi que, pour obvier à la crise du logement, une importante cité a été construite pour les cheminots. C'est la cité des Etoges qui englobe trois communes : Aulnoye, Bachant et Léval. Les travaux commencés en 1920 ne sont pas encore complètement terminés ; néanmoins la cité groupe déjà 300 habitations qui occupent une population de plus de 1.000 habitants.

Delivrance, jouit de toutes les conditions de viabilité et de salubrité désirables. D'aspect coquet, elle est sillonnée par de larges voies plantées d'arbres. Elle comprend une école de garçons que dirige M. Vasseur ; une école de filles dirigée par Mile Lebrun, une classe enfantine, une église, des ateliers d'apprentissage, une infirmerie, des bains.



A l'occasion du quarantenaire de la Tour Eiffel, on vient d'édifier dans le jardin de la Tour un buste de l'illustre constructeur.

Un Polonais qui tua et enterra dans un bois le mari de son amie a été arrêté

C'est devant sa femme, que la victime fut tuée, pendant son sommeil à coups de fer à repasser. Nous avons annoncé qu'un cadavre a été découvert à la Genvraye, canton de Nemours. On a pu identifier le cadavre pour celui d'un Tcheco-Slovaque, Bela Zatopek, né le 15 décembre 1888, à Sutila, qui habitait au hameau de Gury, à un kilomètre de Genvraye, dans la cité ouvrière de l'usine de dynamite où il était employé. Il était disparu depuis le 22 mars 1928. Les inspecteurs de deux départements, travaillant en commun, ont découvert le cadavre dans un champ de maïs, à la même adresse que celle de la gendarmerie de Nemours à l'interrogatoire de l'incriminé et ses déclarations ont permis de reconnaître le drame qui mit aux prises son mari et son amie, le Polonais Abel Orzekowski, également employé à la fabrique d'explosifs et qui a quitté le pays en novembre dernier.

Le meurtrier arrêté, avoue.

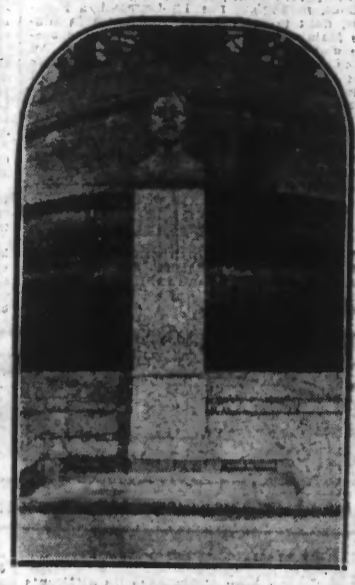
Un corps de femme qui avait été brûlé a été découvert dans un colis à Bruxelles

Il s'agirait d'une jeune fille morte depuis plusieurs semaines. Une passante, qui longeait le trottoir du boulevard Péncaré, à Bruxelles, a découvert sur le seuil de la porte de l'immeuble portant le n° 57, un volumineux colis entouré d'une toile d'emballage. En s'approchant, elle aperçut une jambe qui sortait du colis et se dégageait d'une odeur nauséabonde. La police fut prévenue. On découvrit dans le paquet un corps de femme dans un état de putréfaction fort avancée et qui avait été brûlé. La tête était toute noire. La barbe du ventre avait, pour ainsi dire, disparu. Sur toutes les parties du corps, on releva des traces de brûlures. C'est à un bas de femme, dont était encore munie un des pieds et à une mèche de cheveux qui enjolait encore la tête, qu'on a pu conclure que le cadavre était celui d'une femme.

MORT MYSTÉRIEUSE D'UNE RICHE ANGLAISE A ARLES

Il y a quelques années, une Anglaise appartenant à une riche famille établie aux Indes, Miss Olive Brampton, née en 1885 à Madras, acheta au baux l'hôtel de Monte Carlo, qu'elle faisait gérer par sa sœur, ainsi que le domaine de Chiscallo, où elle se fixait. Vendredi dernier, Miss Brampton disparut. On finit par découvrir son cadavre dans une citerne de la région. La malheureuse avait le front troué d'une balle de revolver et l'arme fut retrouvée dans la citerne. La gendarmerie conclut à un suicide. Or, les nouveaux de la défunte, arrivés hier matin de Londres, se proposaient de porter plainte pour assassinat. Ils disent, en effet, qu'il n'est pas possible que leur tante se soit suicidée car, riche, elle n'aurait pas de soucis et n'aurait pas de raisons de se faire disparaître.

Un hommage à M. Eiffel constructeur de la Tour



A l'occasion du quarantenaire de la Tour Eiffel, on vient d'édifier dans le jardin de la Tour un buste de l'illustre constructeur.

Un Polonais qui tua et enterra dans un bois le mari de son amie a été arrêté

C'est devant sa femme, que la victime fut tuée, pendant son sommeil à coups de fer à repasser. Nous avons annoncé qu'un cadavre a été découvert à la Genvraye, canton de Nemours. On a pu identifier le cadavre pour celui d'un Tcheco-Slovaque, Bela Zatopek, né le 15 décembre 1888, à Sutila, qui habitait au hameau de Gury, à un kilomètre de Genvraye, dans la cité ouvrière de l'usine de dynamite où il était employé. Il était disparu depuis le 22 mars 1928. Les inspecteurs de deux départements, travaillant en commun, ont découvert le cadavre dans un champ de maïs, à la même adresse que celle de la gendarmerie de Nemours à l'interrogatoire de l'incriminé et ses déclarations ont permis de reconnaître le drame qui mit aux prises son mari et son amie, le Polonais Abel Orzekowski, également employé à la fabrique d'explosifs et qui a quitté le pays en novembre dernier.

Le meurtrier arrêté, avoue.

A la suite des aveux faits par la femme Zatopek, les inspecteurs Simon et Tessier, de la première brigade mobile, se sont rendus à Sucy-en-Brie. Après une courte enquête, ils apprirent que l'auteur présumé du crime, comploté dans les bois de la Genvraye, était arrivé dans cette localité depuis un mois environ et qu'il travaillait dans une verrerie. Hier matin, les inspecteurs appréhendaient l'individu et après interrogatoire, avoua son crime et ajouta que la femme Zatopek avait participé à ce forfait. C'est bien un nommé Jezek Orzekowski, né le 8 mai 1900, à Wlging-Wornia (Pologne). Il a été conduit à Melun pour être mis à la disposition du juge chargé de cette affaire. Une reconstitution du crime a eu lieu en présence des deux inculpés. La femme Zatopek a fini par avouer qu'elle était présente lorsque Orzekowski essomma son mari pendant son sommeil.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC A CHINON

Le 7^e Centenaire de Jeanne d'Arc a été célébré magnifiquement à Chinon, une base complotée assés à côté d'un historien reconstituant l'arrivée de Jeanne d'Arc en 1412 dans la cité de Chinon. Notre photo montre la maison où fut reçue Jeanne d'Arc à son arrivée (W. W. Ph.).

DEUX ÉVÉNEMENTS QUI VONT FAIRE DU BRUIT

La grave décision des Médecins du Nord

Ils refusent de collaborer au fonctionnement de la loi actuelle sur les assurances sociales.

Le règlement d'administration pour l'application de la loi sur les Assurances Sociales a causé dans le monde médical une certaine émotion comme on le conçoit bien. Ces jours derniers, la Fédération des Syndicats médicaux du Nord s'est réunie en assemblée générale à Dunkerque et a étudié la question des Assurances Sociales. Après un débat, la Fédération a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant que nous publions, avec ses conclusions, qui ont leur importance pour la compréhension de la grave décision prise par le corps médical du département du Nord.

Un ordre du jour important

La Fédération des Syndicats médicaux du Nord, réunie en assemblée générale à Dunkerque le 28 avril 1929, a considéré : 1° Que la situation faite aux assurés et aux médecins par le règlement d'administration publique n'a en aucune façon amélioré la loi et qu'elle a même été aggravée sur certains points ; 2° Que, en ce qui concerne en particulier l'hospitalisation, cette situation est absolument inadmissible, en raison de l'impossibilité pour les médecins, chirurgiens et spécialistes de ces établissements ; 3° En raison enfin de la conséquence de cette concurrence, qui aboutira à faire diriger les assurés vers les hôpitaux par les caisses et à transformer les praticiens en médecins de second ordre chargés de soigner les maladies peu importantes et de rédiger la paperasserie exigée par les caisses ; 4° Que l'entente directe est possible dans tous les cas, même chez les indigents, comme le montre l'expérience de Tourcoing en matière d'A.M.G., et que, de toute façon, il est facile, grâce à la délivrance d'avances par les caisses ou au crédit fait par les médecins aux assurés pour la visite, de la rendre applicable dans tous les cas ; 5° Que l'acceptation du tiers payant par une catégorie d'assurés aboutira fatalement à la généralisation de ce système rejeté par le corps médical ; 6° Que l'adhésion du corps médical à la loi actuelle, constituerait pour lui un véritable suicide ; 7° Qu'il est dans les circonstances actuelles, le corps médical n'ayant pas obtenu les satisfactions qu'il réclamait, se doit à l'importance des intérêts en jeu, à la responsabilité qu'il a prise dans le Congrès des Syndicats de juillet 1927 et dans l'assemblée générale de la Confédération des Syndicats en décembre 1928 ; 8° Charge son bureau d'entreprendre, d'accord avec la Confédération des Syndicats, une campagne énergique pour exposer aux futurs assurés les raisons de son refus de collaboration au fonctionnement des Assurances Sociales telles qu'elles sont organisées par la loi.

Ce que dit le Président de la Fédération du Nord

Nous avons tenu à demander quelques précisions sur cette décision du corps médical, et M. le docteur Vanverbergh, président de la Fédération du Nord, vice-président de la Fédération Nationale, nous a indiqué quelles en étaient les principales. « Tout d'abord, nous dit le professeur Vanverbergh, les dispositions du règlement d'administration publique obligent les médecins à faire un plus grand nombre de visites ou de consultations pour arriver à gagner leur vie ; augmentation du nombre d'actes médicaux, diminution de la valeur de l'acte médical, voilà les inconvénients de la loi. »

Mystérieuse disparition d'un courtier en graines à Iwuy

Des recherches ont été ordonnées à la suite de la disparition d'un courtier en graines, M. Léon Dupré, âgé de 32 ans, né à Verrières (Vienne). Partir le 16 avril au matin de chez lui pour se rendre comme d'habitude à son travail, à Cambrai, chez un représentant qui l'occupait. Il n'a pas été vu depuis ni par sa femme ni par son patron. Ses frères et sœurs qui habitent le département de la Vienne, Paris, etc., n'ont pas eu davantage de ses nouvelles. La gendarmerie qui a eu vent de certains bruits croit que le disparu a fui.

La grave décision des Directeurs de Spectacle

Ils menacent de fermer leurs établissements en raison des taxes qui leur sont imposées.

Nous avons donné hier un interview de M. G. Maurer-Lafage, président de la Fédération nationale des Spectacles, au sujet de l'opportunité de la fermeture de théâtres en raison des taxes trop lourdes qui leur sont imposées. « La consultation des directeurs de spectacles se poursuit dans ce but, déclara M. Maurer-Lafage, et les intéressés ont fait connaître leur décision d'ici le 15 juin. Nous avons, à ce sujet, voulu connaître l'avis de M. PATIN, vice-président de la Chambre syndicale des Spectacles de Lille, qui vient de rentrer du congrès de Nice où il avait été délégué par son groupement. »

Ce que dit le délégué des directeurs de Lille

« Je regrette, nous dit M. Patin, de ne pouvoir aujourd'hui satisfaire votre curiosité, car j'ai pris mon président et ami, M. Durand, de convoquer mes collègues mercredi. Je tiens cependant au courant des décisions prises au Congrès et ensemble nous envisagerons des mesures à prendre. » Une enquête s'imposant donc par ailleurs, nous l'avons faite et avons constaté qu'en effet, une agitation régnait chez les directeurs de spectacles qui, tous, veulent avant toute chose, la suppression de l'impôt dit « droit des pauvres », impôt qui n'aurait pas sa raison d'être dès l'application de la loi sur les Assurances Sociales. On sait que M. Maurer-Lafage, représentant la Fédération des Spectacles de France et des Colonies, va tenir une suprême démarche auprès de M. le président du Conseil pour que, lors de la discussion par la Chambre du budget de 1930, des dégrèvements soient pris en faveur des directeurs des Théâtres, Cirques, Music-Halls, Cinémas, dégrèvements qui seraient l'annonce de la suppression de la taxe du droit des pauvres. Les directeurs de théâtres, en attendant cette décision, vont danser partout en France, se réunir et envisager la fermeture de leurs établissements pour le cas où satisfaction ne leur serait pas donnée. — R. L.

Les mesures d'ordre pour le 1^{er} Mai

« (Voir en « Journal Sportive » la liste des engagés, ainsi que tous les détails se rapportant à cette épreuve cycliste.) »

UN SOLDAT ASSASSIN A ÉTÉ FUSILLÉ A FEZ

Le soldat Ahmed ben Soddik, du 2^e régiment de train des équipages, qui avait tué le 6 novembre 1928 le capitaine Guittard, dont il était l'ordonnance, a été fusillé. Il a montré courageusement au poteau d'exécution.

Le réveil illustré est paré, il publie

Une visite à l'ancienne citadelle, de Montreuil-sur-Mer. — Un Conte : Celle qu'on laisse, par G. R. Degasche. — roman-cinéma : Mandrin, etc. Voir également ses photos régionales et d'actualités sur : La remise de l'obus qui détruisit le beffroi de Bailleul. — Le grand Marché aux fleurs de Lille. — Le Congrès des Anciens de l'Armée d'Orient et de la Fanfare Ouvrière de Valenciennes. — Le Carillon du nouveau beffroi de Cambrai. — Le grand concours de signa-dactylographie d'Arras. — Un bâtiment du groupe scolaire de Loison-sous-Lens, etc.

Le II^{me} Grand Prix Cycliste de la Ville de Lille



Cette importante épreuve se disputera aujourd'hui, avec le concours du « Réveil du Nord »

Les mesures d'ordre pour le 1^{er} Mai

« (Voir en « Journal Sportive » la liste des engagés, ainsi que tous les détails se rapportant à cette épreuve cycliste.) »

UN SOLDAT ASSASSIN A ÉTÉ FUSILLÉ A FEZ

Le soldat Ahmed ben Soddik, du 2^e régiment de train des équipages, qui avait tué le 6 novembre 1928 le capitaine Guittard, dont il était l'ordonnance, a été fusillé. Il a montré courageusement au poteau d'exécution.

Le réveil illustré est paré, il publie

Une visite à l'ancienne citadelle, de Montreuil-sur-Mer. — Un Conte : Celle qu'on laisse, par G. R. Degasche. — roman-cinéma : Mandrin, etc. Voir également ses photos régionales et d'actualités sur : La remise de l'obus qui détruisit le beffroi de Bailleul. — Le grand Marché aux fleurs de Lille. — Le Congrès des Anciens de l'Armée d'Orient et de la Fanfare Ouvrière de Valenciennes. — Le Carillon du nouveau beffroi de Cambrai. — Le grand concours de signa-dactylographie d'Arras. — Un bâtiment du groupe scolaire de Loison-sous-Lens, etc.

Avec son maguet de mal, cette charmante petite fille vous présente nos meilleurs vœux de bonjour.